AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

221C2434
GB00B5ZN1N88-FS0749

17 septembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils
(articles L. 233-7 du code de commerce et L. 451-2-1 du code monétaire et financier)

SEGRO PUBLIC LIMITED COMPANY

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 septembre 2021, Norges Bank[1] (Bankplassen 2, P.O Box 1179, Sentrum, 0107 Oslo, Norvège) a déclaré avoir franchi en hausse, le 16 septembre 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SEGRO PUBLIC LIMITED COMPANY et détenir 60 284 703 actions SEGRO PUBLIC LIMITED COMPANY représentant autant de droits de vote, soit 5,02% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SEGRO PUBLIC LIMITED COMPANY sur le marché.

[1] La Banque Centrale de Norvège.
[2] Sur la base d'un capital composé de 1 200 252 783 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.